

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740085200018

POSTE COMPTABLE : SGC DE SALLANCHES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	55
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	57
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	63
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	64
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	65
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	70
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 141

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 399,77

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	5 932,69
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	7 995,93
3	Dépenses d'équipement brut / population	6 663,49
4	Encours de dette / population (2) (3)	5 522,68
5	DGF / population	302,37
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	31,74 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,42 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	83,34 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	69,07 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	25,80 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 21/12/2023 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	14 275 335,12	15 785 276,68	497 809,45	A1	2 007 751,01
Investissement	5 854 650,40	4 960 194,42	(3) -995 586,73	A2	-1 890 042,71
Fonctionnement	8 420 684,72	10 825 082,26	(4) 1 493 396,18	A3	3 897 793,72

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 2 362 839,79	III + IV 2 656 939,07	B1	294 099,28	
Investissement	I 2 362 839,79	III 2 656 939,07	B2	294 099,28	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 301 850,29
Investissement	A2 + B2	-1 595 943,43
Fonctionnement	A3 + B3	3 897 793,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 362 839,79
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	58 771,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 300 743,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 003 324,87
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 656 939,07
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 556 939,07
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 133 400,00	9 729 343,43

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 362 839,79	2 656 939,07
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 890 042,71	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	12 386 282,50	12 386 282,50
--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 425 204,00	9 123 353,71

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 301 850,29

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	11 425 204,00	11 425 204,00
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	23 811 486,50	23 811 486,50
---------------------	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
ACQUISITION UNIMOG	ACQUISITION UNIMOG + ETRAVE NEIGE	21	0,00
CHALET MULTISPORT ET TELECORDE	AMENAGEMENT STADE DE SAUT DES PRAZ CHALET MULTISPORT ET TELECORDE	21	0,00
TRAVAUX GER SYANE	TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION ECLAIRAGE PUBLIC - SYANE	21	500 000,00
TOTAL			500 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	500 000,00
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	129 425,40	58 771,60	148 500,00	148 500,00	207 271,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 920 182,34	1 300 743,32	4 073 700,00	4 073 700,00	5 374 443,32
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 134 823,00	1 003 324,87	1 018 000,00	1 018 000,00	2 021 324,87
Total des dépenses d'équipement		8 184 430,74	2 362 839,79	5 240 200,00	5 240 200,00	7 603 039,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	37 462,90	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	747 000,00	0,00	750 200,00	750 200,00	750 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	55 000,00	0,00	218 000,00	218 000,00	218 000,00
Total des dépenses financières		839 462,90	0,00	973 200,00	973 200,00	973 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 023 893,64	2 362 839,79	6 213 400,00	6 213 400,00	8 576 239,79

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00

TOTAL	10 943 893,64	2 362 839,79	8 133 400,00	8 133 400,00	10 496 239,79
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 890 042,71
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 386 282,50
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 478 876,87	1 556 939,07	849 400,00	849 400,00	2 406 339,07
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 578 876,87	2 656 939,07	849 400,00	849 400,00	3 506 339,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	195 000,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 208 603,50	0,00	1 595 943,43	1 595 943,43	1 595 943,43
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 390 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes financières		3 798 603,50	0,00	2 303 943,43	2 303 943,43	2 303 943,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 377 480,37	2 656 939,07	3 153 343,43	3 153 343,43	5 810 282,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 286 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	356 000,00		356 000,00	356 000,00	356 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 562 000,00		6 576 000,00	6 576 000,00	6 576 000,00

TOTAL	11 939 480,37	2 656 939,07	9 729 343,43	9 729 343,43	12 386 282,50
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 386 282,50
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 656 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 663 353,00	0,00	1 693 695,00	1 693 695,00	1 693 695,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 924 299,00	0,00	2 148 739,00	2 148 739,00	2 148 739,00
014	Atténuations de produits	525 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 125 290,00	0,00	2 159 270,00	2 159 270,00	2 159 270,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 237 942,00	0,00	6 531 704,00	6 531 704,00	6 531 704,00
66	Charges financières	193 000,00	0,00	210 200,00	210 200,00	210 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	26 300,00		26 300,00	26 300,00	26 300,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 458 242,00	0,00	6 769 204,00	6 769 204,00	6 769 204,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 286 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	356 000,00		356 000,00	356 000,00	356 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 642 000,00		4 656 000,00	4 656 000,00	4 656 000,00

TOTAL	10 100 242,00	0,00	11 425 204,00	11 425 204,00	11 425 204,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 425 204,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	7 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	696 050,00	0,00	742 920,00	742 920,00	742 920,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	101 563,00	0,00	102 458,00	102 458,00	102 458,00
731	Fiscalité locale	6 309 739,82	0,00	6 599 499,71	6 599 499,71	6 599 499,71
74	Dotations et participations (3)	715 363,00	0,00	878 720,00	878 720,00	878 720,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	453 450,00	0,00	475 076,00	475 076,00	475 076,00
Total des recettes de gestion courante		8 283 165,82	0,00	8 799 673,71	8 799 673,71	8 799 673,71
76	Produits financiers	323 680,00	0,00	323 680,00	323 680,00	323 680,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 606 845,82	0,00	9 123 353,71	9 123 353,71	9 123 353,71

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	8 606 845,82	0,00	9 123 353,71	9 123 353,71	9 123 353,71
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 301 850,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 425 204,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 656 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 200,00	0,00	750 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	207 271,60	0,00	207 271,60
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	5 374 443,32	0,00	5 374 443,32
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 021 324,87	0,00	2 021 324,87
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	218 000,00	1 920 000,00	2 138 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	8 576 239,79	1 920 000,00	10 496 239,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 890 042,71
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 386 282,50
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 693 695,00		1 693 695,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 148 739,00		2 148 739,00
014 Atténuations de produits	530 000,00		530 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 159 270,00	0,00	2 159 270,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	210 200,00	0,00	210 200,00
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	26 300,00	356 000,00	382 300,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		4 300 000,00	4 300 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	6 769 204,00	4 656 000,00	11 425 204,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 425 204,00
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	223 000,00	576 002,00	799 002,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 406 339,07	0,00	2 406 339,07
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 105 000,00	0,00	1 105 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 343 998,00	1 343 998,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	400 000,00	0,00	400 000,00
28 Amortissement des immobilisations		32 000,00	32 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		324 000,00	324 000,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		4 300 000,00	4 300 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00		80 000,00
Recettes d'investissement – Total	4 214 339,07	6 576 000,00	10 790 339,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 595 943,43
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 386 282,50
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	742 920,00		742 920,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	102 458,00		102 458,00
731 Fiscalité locale	6 599 499,71		6 599 499,71
74 Dotations et participations (8)	878 720,00		878 720,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	475 076,00	0,00	475 076,00
76 Produits financiers	323 680,00	0,00	323 680,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	9 123 353,71	0,00	9 123 353,71

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			2 301 850,29
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 425 204,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	10 943 893,64	2 362 839,79	500 000,00	8 133 400,00	8 133 400,00	682 380,00	7 451 020,00	10 496 239,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	129 425,40	58 771,60	0,00	148 500,00	148 500,00	0,00	148 500,00	207 271,60
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	6 920 182,34	1 300 743,32	500 000,00	4 073 700,00	4 073 700,00	682 380,00	3 391 320,00	5 374 443,32
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 134 823,00	1 003 324,87	0,00	1 018 000,00	1 018 000,00	0,00	1 018 000,00	2 021 324,87
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	8 184 430,74	2 362 839,79	500 000,00	5 240 200,00	5 240 200,00	682 380,00	4 557 820,00	7 603 039,79
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement	37 462,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	747 000,00	0,00		750 200,00	750 200,00		750 200,00	750 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	55 000,00	0,00	0,00	218 000,00	218 000,00	0,00	218 000,00	218 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	839 462,90	0,00	0,00	973 200,00	973 200,00	0,00	973 200,00	973 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	9 023 893,64	2 362 839,79	500 000,00	6 213 400,00	6 213 400,00	682 380,00	5 531 020,00	8 576 239,79
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	1 920 000,00			1 920 000,00	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00
Total des dépenses d'ordre	1 920 000,00			1 920 000,00	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 890 042,71
---	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								12 386 282,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 730 876,87	2 656 939,07	8 133 400,00	8 133 400,00	10 790 339,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 478 876,87	1 556 939,07	849 400,00	849 400,00	2 406 339,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 578 876,87	2 656 939,07	849 400,00	849 400,00	3 506 339,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	195 000,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 390 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes financières		1 590 000,00	0,00	708 000,00	708 000,00	708 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 168 876,87	2 656 939,07	1 557 400,00	1 557 400,00	4 214 339,07
021	Virement de la section de fonctionnement	3 286 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	356 000,00		356 000,00	356 000,00	356 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
Total des recettes d'ordre		5 562 000,00		6 576 000,00	6 576 000,00	6 576 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	1 595 943,43
--------------------------------	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					12 386 282,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 943 893,64	2 362 839,79	500 000,00	8 133 400,00	8 133 400,00	682 380,00	7 451 020,00	10 496 239,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	129 425,40	58 771,60	0,00	148 500,00	148 500,00	0,00	148 500,00	207 271,60
202	Frais réalisation documents urbanisme	32 152,00	15 594,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	35 594,00
2031	Frais d'études	49 155,40	31 284,14		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	111 284,14
2051	Concessions, droits similaires	48 118,00	11 893,46		48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	60 393,46
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 920 182,34	1 300 743,32	500 000,00	4 073 700,00	4 073 700,00	682 380,00	3 391 320,00	5 374 443,32
2111	Terrains nus	910 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	35 326,32	12 668,71		42 570,00	42 570,00	0,00	42 570,00	55 238,71
2128	Autres agencements et aménagements	640 816,10	49 427,99		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	159 427,99
21311	Bâtiments administratifs	4 925,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	3 162,01	699,60		0,00	0,00	0,00	0,00	699,60
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		2 050,00	2 050,00	0,00	2 050,00	2 050,00
21318	Autres bâtiments publics	1 759 064,87	357 436,61		1 813 400,00	1 813 400,00	393 200,00	1 420 200,00	2 170 836,61
21351	Bâtiments publics	1 349 545,60	394 054,80		600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	994 054,80
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 279 331,96	204 624,89		600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	804 624,89
2152	Installations de voirie	315 127,84	78 790,80		199 000,00	199 000,00	0,00	199 000,00	277 790,80
21534	Réseaux d'électrification	168 594,95	140 734,31		357 000,00	357 000,00	250 000,00	107 000,00	497 734,31
215731	Matériel roulant	367 580,00	33 905,76		165 180,00	165 180,00	39 180,00	126 000,00	199 085,76
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 000,00	5 874,77		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	20 874,77
21828	Autres matériels de transport	0,00	714,24		0,00	0,00	0,00	0,00	714,24
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 476,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	2 476,00
21838	Autre matériel informatique	16 058,04	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00	338,02		500,00	500,00	0,00	500,00	838,02
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	10 793,48		0,00	0,00	0,00	0,00	10 793,48
2188	Autres immobilisations corporelles	25 649,14	9 203,34		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	84 203,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 134 823,00	1 003 324,87	0,00	1 018 000,00	1 018 000,00	0,00	1 018 000,00	2 021 324,87
2312	Agencements et aménagements de terrains	26 226,00	5 115,00		1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 005 115,00
2313	Constructions	1 108 597,00	998 209,87		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	1 016 209,87
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 184 430,74	2 362 839,79	500 000,00	5 240 200,00	5 240 200,00	682 380,00	4 557 820,00	7 603 039,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	37 462,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	37 462,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	747 000,00	0,00		750 200,00	750 200,00		750 200,00	750 200,00
1641	Emprunts en euros	719 848,00	0,00		723 048,69	723 048,69		723 048,69	723 048,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	22 152,00	0,00		22 151,31	22 151,31		22 151,31	22 151,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 000,00	0,00	0,00	218 000,00	218 000,00	0,00	218 000,00	218 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	55 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		839 462,90	0,00	0,00	973 200,00	973 200,00	0,00	973 200,00	973 200,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 023 893,64	2 362 839,79	500 000,00	6 213 400,00	6 213 400,00	682 380,00	5 531 020,00	8 576 239,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 920 000,00			1 920 000,00	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 920 000,00			1 920 000,00	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 920 000,00			1 920 000,00	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 730 876,87	2 656 939,07	8 133 400,00	8 133 400,00	10 790 339,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 478 876,87	1 556 939,07	849 400,00	849 400,00	2 406 339,07
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	131 644,00	13 775,00	120 000,00	120 000,00	133 775,00
1322	Subv. non transf. Régions	311 720,87	301 035,00	166 500,00	166 500,00	467 535,00
1323	Subv. non transf. Départements	962 870,00	1 183 859,07	442 900,00	442 900,00	1 626 759,07
13248	Subv. non transf. Autres communes	11 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	8 333,00	43 270,00	0,00	0,00	43 270,00
13273	Subv. non transf. FEADER	20 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	26 946,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 578 876,87	2 656 939,07	849 400,00	849 400,00	3 506 339,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	195 000,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
10222	FCTVA	145 000,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 390 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes financières		1 590 000,00	0,00	708 000,00	708 000,00	708 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 168 876,87	2 656 939,07	1 557 400,00	1 557 400,00	4 214 339,07
021	Virement de la section de fonctionnement	3 286 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	356 000,00		356 000,00	356 000,00	356 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00		0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	20 694,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	11 306,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	324 000,00		324 000,00	324 000,00	324 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
1021	Dotations	1 060 000,00		576 002,00	576 002,00	576 002,00
2111	Terrains nus	860 000,00		1 343 998,00	1 343 998,00	1 343 998,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 562 000,00		6 576 000,00	6 576 000,00	6 576 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 100 242,00	0,00	0,00	11 425 204,00	11 425 204,00	0,00	11 425 204,00	11 425 204,00
011	Charges à caractère général (3)	1 663 353,00	0,00	0,00	1 693 695,00	1 693 695,00	0,00	1 693 695,00	1 693 695,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 924 299,00	0,00		2 148 739,00	2 148 739,00		2 148 739,00	2 148 739,00
014	Atténuations de produits	525 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00		530 000,00	530 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 125 290,00	0,00	0,00	2 159 270,00	2 159 270,00	0,00	2 159 270,00	2 159 270,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 237 942,00	0,00	0,00	6 531 704,00	6 531 704,00	0,00	6 531 704,00	6 531 704,00
66	Charges financières	193 000,00	0,00		210 200,00	210 200,00		210 200,00	210 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	26 300,00			26 300,00	26 300,00		26 300,00	26 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		220 300,00	0,00	0,00	237 500,00	237 500,00		237 500,00	237 500,00
Total des dépenses réelles		6 458 242,00	0,00	0,00	6 769 204,00	6 769 204,00	0,00	6 769 204,00	6 769 204,00
023	Virement à la section d'investissement	3 286 000,00			4 300 000,00	4 300 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	356 000,00			356 000,00	356 000,00		356 000,00	356 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 642 000,00			4 656 000,00	4 656 000,00		4 656 000,00	4 656 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	11 425 204,00
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 606 845,82	0,00	9 123 353,71	9 123 353,71	9 123 353,71
013	Atténuations de charges (2)	7 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	696 050,00	0,00	742 920,00	742 920,00	742 920,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	101 563,00	0,00	102 458,00	102 458,00	102 458,00
731	Fiscalité locale	6 309 739,82	0,00	6 599 499,71	6 599 499,71	6 599 499,71
74	Dotations et participations (2)	715 363,00	0,00	878 720,00	878 720,00	878 720,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	453 450,00	0,00	475 076,00	475 076,00	475 076,00
Total des recettes de gestion des services		8 283 165,82	0,00	8 799 673,71	8 799 673,71	8 799 673,71
76	Produits financiers	323 680,00	0,00	323 680,00	323 680,00	323 680,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		323 680,00	0,00	323 680,00	323 680,00	323 680,00
Total des recettes réelles		8 606 845,82	0,00	9 123 353,71	9 123 353,71	9 123 353,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 301 850,29
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 425 204,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 100 242,00	0,00	0,00	11 425 204,00	11 425 204,00	0,00	11 425 204,00	11 425 204,00
011	Charges à caractère général (4)	1 663 353,00	0,00	0,00	1 693 695,00	1 693 695,00	0,00	1 693 695,00	1 693 695,00
6042	Achats de prestations de services	110 000,00	0,00		370 900,00	370 900,00	0,00	370 900,00	370 900,00
60611	Eau et assainissement	5 050,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	139 900,00	0,00		139 200,00	139 200,00	0,00	139 200,00	139 200,00
60621	Combustibles	89 550,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
60622	Carburants	40 500,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60623	Alimentation	3 600,00	0,00		4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	24 650,00	0,00		34 300,00	34 300,00	0,00	34 300,00	34 300,00
60631	Fournitures d'entretien	18 300,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	74 200,00	0,00		66 750,00	66 750,00	0,00	66 750,00	66 750,00
60633	Fournitures de voirie	41 000,00	0,00		39 800,00	39 800,00	0,00	39 800,00	39 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 100,00	0,00		14 300,00	14 300,00	0,00	14 300,00	14 300,00
6064	Fournitures administratives	6 950,00	0,00		5 850,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	0,00		7 250,00	7 250,00	0,00	7 250,00	7 250,00
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61221	Matériel roulant	52 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
6132	Locations immobilières	1 600,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
61351	Matériel roulant	25 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61358	Autres	156 600,00	0,00		121 800,00	121 800,00	0,00	121 800,00	121 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 200,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	28 500,00	0,00		27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00	27 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	27 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	0,00		8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	68 400,00	0,00		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
6161	Multirisques	22 100,00	0,00		24 900,00	24 900,00	0,00	24 900,00	24 900,00
6168	Autres primes d'assurance	2 630,00	0,00		2 580,00	2 580,00	0,00	2 580,00	2 580,00
6182	Documentation générale et technique	2 535,00	0,00		1 435,00	1 435,00	0,00	1 435,00	1 435,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 280,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	25 100,00	0,00		22 360,00	22 360,00	0,00	22 360,00	22 360,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	610,00	0,00		610,00	610,00	0,00	610,00	610,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	113 000,00	0,00		102 800,00	102 800,00	0,00	102 800,00	102 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	5 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6231	Annonces et insertions	7 800,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	0,00		13 800,00	13 800,00	0,00	13 800,00	13 800,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 790,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
6237	Publications	4 200,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	2 200,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6247	Transports collectifs	9 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 500,00	0,00		8 250,00	8 250,00	0,00	8 250,00	8 250,00
6261	Frais d'affranchissement	6 100,00	0,00		6 040,00	6 040,00	0,00	6 040,00	6 040,00
6262	Frais de télécommunications	24 550,00	0,00		27 085,00	27 085,00	0,00	27 085,00	27 085,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	0,00		2 805,00	2 805,00	0,00	2 805,00	2 805,00
6281	Concours divers (cotisations)	29 800,00	0,00		29 130,00	29 130,00	0,00	29 130,00	29 130,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		89 950,00	89 950,00	0,00	89 950,00	89 950,00
62878	Remb. frais à des tiers	299 600,00	0,00		15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
63513	Autres impôts locaux	3 700,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	5 008,00	0,00		5 450,00	5 450,00	0,00	5 450,00	5 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 924 299,00	0,00		2 148 739,00	2 148 739,00		2 148 739,00	2 148 739,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 379,00	0,00		6 164,00	6 164,00		6 164,00	6 164,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 065,00	0,00		28 722,00	28 722,00		28 722,00	28 722,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 710,00	0,00		2 738,00	2 738,00		2 738,00	2 738,00
64111	Rémunération principale titulaires	677 437,00	0,00		684 375,00	684 375,00		684 375,00	684 375,00
64112	SFT, indemnité de résidence	28 356,00	0,00		27 608,00	27 608,00		27 608,00	27 608,00
64113	NBI	7 089,00	0,00		5 021,00	5 021,00		5 021,00	5 021,00
64118	Autres indemnités	217 615,00	0,00		217 478,00	217 478,00		217 478,00	217 478,00
64131	Rémunérations	331 922,00	0,00		474 326,00	474 326,00		474 326,00	474 326,00
64132	SFT, indemnité de résidence	10 193,00	0,00		12 276,00	12 276,00		12 276,00	12 276,00
64138	Primes et autres indemnités	49 108,00	0,00		56 703,00	56 703,00		56 703,00	56 703,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 158,00	0,00		273 767,00	273 767,00		273 767,00	273 767,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	240 814,00	0,00		247 857,00	247 857,00		247 857,00	247 857,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 153,00	0,00		22 004,00	22 004,00		22 004,00	22 004,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	26 800,00	0,00		30 200,00	30 200,00		30 200,00	30 200,00
014	Atténuations de produits	525 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00		530 000,00	530 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	175 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 125 290,00	0,00	0,00	2 159 270,00	2 159 270,00	0,00	2 159 270,00	2 159 270,00
65311	Indemnités de fonction	97 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	12 900,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	146 000,00	0,00		146 300,00	146 300,00	0,00	146 300,00	146 300,00
65568	Autres contributions	6 400,00	0,00		16 150,00	16 150,00	0,00	16 150,00	16 150,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	49 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	486 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	1 200 000,00	0,00		1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	73 740,00	0,00		85 350,00	85 350,00	0,00	85 350,00	85 350,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 200,00	0,00		11 640,00	11 640,00	0,00	11 640,00	11 640,00
65818	Autres	6 000,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65888	Autres	2 000,00	0,00		2 030,00	2 030,00	0,00	2 030,00	2 030,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 237 942,00	0,00	0,00	6 531 704,00	6 531 704,00	0,00	6 531 704,00	6 531 704,00
66	Charges financières	193 000,00	0,00		210 200,00	210 200,00		210 200,00	210 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	193 000,00	0,00		210 200,00	210 200,00		210 200,00	210 200,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	26 300,00			26 300,00	26 300,00		26 300,00	26 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 300,00			6 300,00	6 300,00		6 300,00	6 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		220 300,00	0,00	0,00	237 500,00	237 500,00		237 500,00	237 500,00
Total des dépenses réelles		6 458 242,00	0,00	0,00	6 769 204,00	6 769 204,00	0,00	6 769 204,00	6 769 204,00
023	Virement à la section d'investissement	3 286 000,00			4 300 000,00	4 300 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	356 000,00			356 000,00	356 000,00		356 000,00	356 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	32 000,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	324 000,00			324 000,00	324 000,00		324 000,00	324 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 642 000,00			4 656 000,00	4 656 000,00		4 656 000,00	4 656 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 606 845,82	0,00	9 123 353,71	9 123 353,71	9 123 353,71
013	Atténuations de charges (3)	7 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	696 050,00	0,00	742 920,00	742 920,00	742 920,00
7022	Coupes de bois	500,00	0,00	5 570,00	5 570,00	5 570,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
70323	Red. occupation dom. public	40 700,00	0,00	34 450,00	34 450,00	34 450,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
7062	Redevances services à caractère culturel	700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7066	Redevances services à caractère social	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
706888	Autres	280 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	0,00	43 250,00	43 250,00	43 250,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	101 563,00	0,00	102 458,00	102 458,00	102 458,00
73221	FNGIR	14 503,00	0,00	14 503,00	14 503,00	14 503,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	87 060,00	0,00	87 955,00	87 955,00	87 955,00
731	Fiscalité locale	6 309 739,82	0,00	6 599 499,71	6 599 499,71	6 599 499,71
73111	Impôts directs locaux	4 898 532,82	0,00	5 180 917,71	5 180 917,71	5 180 917,71
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	46 407,00	0,00	48 028,00	48 028,00	48 028,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	330 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	58 800,00	0,00	64 554,00	64 554,00	64 554,00
73141	Accise sur l'électricité	80 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73154	Droits de place	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
731721	Taxe de séjour	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	540 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations (3)	715 363,00	0,00	878 720,00	878 720,00	878 720,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	352 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
741121	DSR des communes	42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
742	Dot. aux élus locaux	200,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	4 500,00	0,00	7 645,00	7 645,00	7 645,00
74718	Autres participations Etat	32 110,00	0,00	110,00	110,00	110,00
7473	Participation départements	1 500,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
74748	Participation autres communes	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	3 700,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74784	CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
747888	Autres	10 900,00	0,00	13 900,00	13 900,00	13 900,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	128 453,00	0,00	237 295,00	237 295,00	237 295,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	117 800,00	0,00	122 420,00	122 420,00	122 420,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
748388	Autres	200,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	4 995,00	4 995,00	4 995,00
74888	Autres	13 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	453 450,00	0,00	475 076,00	475 076,00	475 076,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	0,00	148 276,00	148 276,00	148 276,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	238 000,00	0,00	239 800,00	239 800,00	239 800,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	90 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
75888	Autres	4 450,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
Total des recettes de gestion des services		8 283 165,82	0,00	8 799 673,71	8 799 673,71	8 799 673,71
76	Produits financiers	323 680,00	0,00	323 680,00	323 680,00	323 680,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	323 680,00	0,00	323 680,00	323 680,00	323 680,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 606 845,82	0,00	9 123 353,71	9 123 353,71	9 123 353,71

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 037 294,87									
1641 Emprunts en euros (total)					12 037 294,87									
00002008974	CA DES SAVOIE	10/11/2020	04/01/2021	10/04/2021	237 996,00	F		0,720	0,734		T	X Echéance constante		A-1
18236	SOCIETE GENERALE	31/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	200 000,00	F		1,999	1,940		T	C		A-1
629830G	CE RHONE ALPES	26/11/2024	28/01/2025	25/02/2025	805 000,00	F		3,900	3,958		T	C		A-1
629845G	CE RHONE ALPES	02/12/2024	28/01/2025	25/02/2025	295 000,00	F		3,350	3,393		T	C		A-1
9557810	CE RHONE ALPES	25/04/2015	25/04/2015	25/04/2016	737 895,29	F		2,800	2,800		A	P		A-1
9559791	CE RHONE ALPES	25/04/2015	25/04/2015	25/04/2016	1 670 527,40	F		2,800	2,801		A	P		A-1
9708284/4256851	CE RHONE ALPES	04/05/2016	25/05/2016	25/05/2016	135 913,84	F		1,640	1,658		S	X Echéance constante		A-1
A01116139000E002	CE RHONE ALPES	25/05/2016	25/05/2016	25/12/2016	4 207 769,00	F		0,900	0,914		A	P		A-1
A0113195	CE RHONE ALPES	28/06/2013	30/06/2013	30/06/2014	475 000,00	F		3,950	4,009		A	P		A-1
A0113196	CE RHONE ALPES	30/09/2015	30/09/2015	30/09/2016	265 378,87	F		3,950	4,008		A	P		A-1
A0116139000	CE RHONE ALPES	25/05/2016	25/05/2016	25/05/2017	2 356 814,47	F		5,080	5,155		A	P		A-1
FM0126 - 00001132040	CA DES SAVOIE	02/08/2017	25/08/2017	25/11/2017	650 000,00	F		1,500	1,510		T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					11 849,00									
2017001	BOULANGERIE DELICES DE MONTJOIE	29/11/2017	29/11/2017		500,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2018003	NASH MOUNTAIN GAMES	31/12/2018	31/12/2018		4 000,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2019001	SELARL DES MEDECINS DE MIAGE	11/03/2019	11/03/2019		1 500,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202001	EVASION NATURE CONCEPT	08/02/2021	08/02/2021		1 000,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202103		05/03/2021	05/03/2021		249,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022004		01/01/2002	01/01/2002		600,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202202	LE CHALET DU LAC SH	30/09/2022	30/09/2022		3 000,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202203	LE CHALET DU LAC SH	30/09/2022	30/09/2022		1 000,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202301		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202302		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
202303		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					390 320,63									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					390 320,63									

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0085201200	SYANE	12/09/2014	01/01/2015	01/01/2015	158 116,49	F		4,950	6,041		A	C		A-1
0085201300	SYANE	26/11/2014	01/01/2015	01/01/2016	212 110,14	F		3,720	3,722		A	C		A-1
74085201802	SYANE	01/01/2019	01/01/2019	01/01/2019	20 094,00	F		1,550	1,734		A	C		A-1
Total général					12 439 464,50									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 763 141,07					722 962,93	202 947,81	0,00	88 200,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 763 141,07					722 962,93	202 947,81	0,00	88 200,68
00002008974		0,00	A-1	195 940,14	16,00	F		0,734	11 407,83	1 380,01	0,00	298,94
18236		0,00	A-1	51 851,60	5,17	F		1,940	9 876,56	1 098,19	0,00	2,71
629830G		0,00	A-1	0,00	20,08	F		3,958	30 187,50	25 606,54	0,00	3 021,77
629845G		0,00	A-1	0,00	20,08	F		3,393	11 062,50	8 060,42	0,00	951,19
9557810		0,00	A-1	455 500,67	10,25	F		2,800	35 931,56	12 754,02	0,00	8 027,76
9559791		0,00	A-1	1 031 211,80	10,25	F		2,801	81 345,77	28 873,93	0,00	18 174,10
9708284/4256851		0,00	A-1	21 828,74	1,33	F		1,658	14 493,04	298,82	0,00	12,05
A01116139000E002		0,00	A-1	1 500 132,11	3,92	F		0,914	355 908,05	13 688,71	0,00	174,02
A0113195		0,00	A-1	259 315,96	8,42	F		4,009	24 553,78	10 385,24	0,00	4 727,07
A0113196		0,00	A-1	155 589,56	8,67	F		4,008	14 732,27	6 231,15	0,00	1 425,95
A0116139000		0,00	A-1	1 737 752,08	14,33	F		5,155	90 059,12	89 503,89	0,00	50 919,20
FM0126 - 00001132040		0,00	A-1	354 018,41	7,58	F		1,510	43 404,95	5 066,89	0,00	465,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		11 849,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2017001		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018003		0,00	A-1	4 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019001		0,00	A-1	1 500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
202001		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
202103		0,00	A-1	249,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022004		0,00	A-1	600,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
202202		0,00	A-1	3 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
202203		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
202301		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
202302		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
202303		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024002		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		183 431,84					22 151,31	7 166,71	0,00	6 234,84
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		183 431,84					22 151,31	7 166,71	0,00	6 234,84
0085201200		0,00	A-1	52 705,49	4,00	F		6,041	10 541,10	2 608,92	0,00	2 087,14
0085201300		0,00	A-1	116 660,55	10,00	F		3,722	10 605,51	4 339,77	0,00	3 945,25
74085201802		0,00	A-1	14 065,80	13,00	F		1,734	1 004,70	218,02	0,00	202,45
Total général		0,00		5 958 421,91					745 114,24	210 114,52	0,00	94 435,52

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 958 421,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
RISQUE CTX	0,00	31/03/2022	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Dépréciations (3)	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00
Créances irrécouvrables	0,00	21/12/2023	6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 659 245,97	3 118 864,72	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 659 245,97	3 118 864,72											90 589,57	85 596,41
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	1999	X Echéance progressive	BAT.SOCIAL ZAC DU PLANE	CAISSE DES DEPOTS	37 184,30	8 502,29	6,58	A	R		3,500	R		1,550	A-1		131,79	1 215,56
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	1989	X Echéance progressive	BAT. SOCIAL PLAN DU MOULIN	CAISSE DES DEPOTS	5 556,16	514,04	1,00	A	R		4,944	R		4,944	A-1		6,52	257,61
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	2011	P	BAT.SOCIAL ZAC DU PLANE REAMENAGEMENT EMPRUNT 1789	CAISSE DES DEPOTS	338 341,87	109 909,77	5,33	S	R		1,720	R		1,970	A-1		2 065,69	18 167,20
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	2018	P	REAMENAGEMENT EMPRUNTS COMPACTES SUITE AVENANT	CAISSE DES DEPOTS	1 039 408,64	761 183,62	20,83	S	R		0,832	R		0,832	A-1		12 491,78	40 084,39

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
POSTE HABITAT RHONE ALPES	2024	X Echéance constante	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ZAC DU PLANE	CAISSE DES DEPOTS	2 238 755,00	2 238 755,00	39,08	A	R		3,600	R		0,000	-		75 893,79	25 871,65
TOTAL GENERAL					3 659 245,97	3 118 864,72											90 589,57	85 596,41

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 816 350,00
65736222	01	SUBVENTION EPIC LES CONTAMINES TOURISME	LES CONTAMINES TOURISME EPIC	Etablissement de droit public	1 220 000,00
65736222	03	SUBVENTION BUDGET TRANSPORTS PUBLICS	COMMUNE CONTAMINES TRANSPORT PUBLIC	Commune	530 000,00
657363	02	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CENTRE COMMUNAL ACTIONS SOCIALES	Commune	1 000,00
65748	SOCIAL 06.8	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS ESPACE FEMMES GENEVIEVE D	Association	300,00
65748	ENVIRONNEMENT 04.3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE PAYS SAVOIE	Association	100,00
65748	ECOLES 03.6	PROJET DE VOYAGE SCOLAIRE COLLEGE DE VARENS	COLLEGE DE VARENS - PASSY	Etat	100,00
65748	ECOLES 03.4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MFR LE CLOS DES BAZ	Association	100,00
65748	SPORTS 07.9	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS LA MONTAGN'HARD	Association	1 000,00
65748	SECOURS ET PREVENTION 05.2	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS RISQ 4	Association	2 500,00
65748	SOCIAL 06.1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS ADMR LES FIZ VAL MONTJOIE	Association	3 200,00
65748	SOCIAL 06.4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS FRANCE ALZHEIMER HAUTE SAVOIE	Association	100,00
65748	SPORTS 07.1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SKI CLUB DES CONTAMINES	Association	30 000,00
65748	SPORTS 07.2	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS SPORT CULTUREL CONTAMINES MTJOIE	Association	3 500,00
65748	SPORTS 07.3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS CURLING CLUB	Association	1 000,00
65748	SECOURS ET PREVENTION 05.1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SOCIETE SECOURS EN MONTAGNE	Association	500,00
65748	AGRICULTURE 01.4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	GPT DEPART LIEUTENANTS LOUVETERIE HTE SAVOIE	Association	150,00
65748	ECOLES 03.8	SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE	ASS PARENTS ELEVES CONTAMINES MTJOIE	Association	2 700,00
65748	SECOURS ET PREVENTION 05.3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
65748	SOCIAL 06.9	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS LES VOLETS AU VERT	Association	1 000,00
65748	SOCIAL 06.10	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS ECOLE A L'HOPITAL AEH SALLANCHES	Association	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SPORTS 07.4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	JOLY JUMPERS	Association	5 000,00
65748	SOCIAL 06.2	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS CANTONALE AIDE ALIMENTAIRE	Association	1 100,00
65748	SOCIAL 06.3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS RESTAURANTS DU COEUR 74	Association	300,00
65748	AGRICULTURE 01.3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS SYNDIC LIBRE GESTION FORESTIERE	Association	2 000,00
65748	SOCIAL 06.6	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS LES MILLE ET UNE VIES DE LAPRACK	Association	1 200,00
65748	ECOLES 03.3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS SPORTIVE COLLEGE DE VARENS	Association	250,00
65748	SOCIAL 06.5	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS ALLER PLUS HAUT	Association	100,00
65748	ENVIRONNEMENT 04.1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS REPAIR CAFE DU VAL MONTJOIE	Association	300,00
65748	SPORTS 07.6	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	VELO VAL MONTJOIE	Association	2 500,00
65748	SPORTS 07.8	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	VAL MONTJOIE TELEMARCK	Association	5 000,00
65748	ECOLES 03.5	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MFR EDUC ORIENT LE BELVEDERE	Association	100,00
65748	CULTURE 02.1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	GRPE FOLKLORIQUE LES VERDASSES	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,00	4,00	11,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant administratif accueil et urbanisme	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant services techniques Eau et Assainissement	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de l'urbanisme et des affaires foncières	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Référent communication	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	0,00	23,00	16,00	1,64	17,64
Adjoint Technique	C	10,00	0,00	10,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'accueil périscolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,64	0,64
Agent de Maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Directeur des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	3,00	1,00	4,00
ATSEM PRINCIPAL 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de Puéricultrice Cl. Normale	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur Principal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur Principal de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint du Patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		38,00	0,00	38,00	29,00	7,64	36,64

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM PRINCIPAL 2ème classe	C	MS		0,00	A	CDD 1 AN
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT		0,00	A	CDD 1 AN
Agent d'accueil périscolaire	C	TECH		0,00	A	CDD 1 AN TEMPS NON COMPLET
Assistant administratif accueil et urbanisme	C	ADM		0,00	A	CDD 1 AN
Assistant services techniques Eau et Assainissement	C	ADM		0,00	A	CDD 1 AN
Directeur des services techniques	A	TECH		0,00	A	CDD 3 ANS
Responsable de l'urbanisme et des affaires foncières	A	ADM		0,00	A	CDD 3 ANS
Référent communication	C	ADM		0,00	A	CDD 1 AN
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

COMMUNE LES CONTAMINES-MONTJOIE - BUDGET PRINCIPAL CONTAMINES-MONTJOIE (LES) - BP - 2025

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/03/1989 -	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS		3 349,20
16/09/1999 -	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS		22 742,24
25/10/2011 -	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS		1 262 386,65
25/10/2011 -	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS		322 403,41
27/06/2024 -	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS		1 119 377,50
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	EPIC Les Contamines Tourisme			SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Service public de l'eau et l'assainissement				SPIC	oui
	Service public de Transport de personnes				SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 890 042,71	-1 890 042,71
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	294 099,28	294 099,28
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 595 943,43	-1 595 943,43

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 595 943,43	1 595 943,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 595 943,43	-1 595 943,43
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	750 200,00	750 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 359 000,00	5 359 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 608 800,00	4 608 800,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		750 200,00	I 750 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		745 200,00	745 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	723 048,69	723 048,69
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	22 151,31	22 151,31
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 359 000,00	III 5 359 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		623 000,00	623 000,00
10222	FCTVA	173 000,00	173 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,00	50 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	400 000,00	400 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 736 000,00	4 736 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	16 000,00	16 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	16 000,00	16 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	324 000,00	324 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	80 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 300 000,00	4 300 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Activités forestières			SPA
	Location salle Espace Animation			SPA

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	1,70	27,41	0,00	2 119 562,00	1,87
TFPNB	0,00	1,70	113,61	0,00	51 795,00	1,60
CFE	0,00	1,70	27,03	0,00	485 792,00	12,57
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	1,70	22,99	0,00	2 214 438,00	1,05
TOTAL	0,00	-100,00			4 871 587,00	2,46

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Les Contamines-Montjoie, le 27/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Les Contamines-Montjoie, le 27/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01-François BARBIER, Le Maire	
02-Elisabeth MOLLARD, 1er Maire-Adjoint	
03-Jean-Luc MATTEL, 2e Maire-Adjoint	
04- Gaëlle BLANCHARD, 3e Maire-Adjoint	
05-Michel BELIN, 4e Maire-Adjoint	
06-Michel BOUVARD, Conseiller municipal	
07-Noëlle GRAVAUD, Conseillère municipale	
08-Jean-Christophe DOMINGUEZ, Conseiller municipal	
09-Bertrand DOLIGEZ, Conseiller municipal	
10-Marielle MERMOUD, Conseillère municipale	
11-Peggy LE BRUCHEC, Conseillère municipale	
12-Etienne JACQUET, Conseiller municipal	
13-Marie-Noëlle LAVERTON-BESSAT, Conseillère municipale	
14-Antoine BOISSET, Conseiller municipal	
15-Florian GIBIER, Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Les Contamines-Montjoie, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.